

## BUREAU DE 1821.

ST. FRANCOIS, 12 SEPTEMBRE.

**L**E Douze Septembre, Mil Huit Cent Vingt & Un, en conséquence d'une Lettre Circulaire, écrite à Messrs. les Procureurs par le Secrétaire de la Société, en date du 14 Juillet, même année, par ordre de Monseigneur le Président, convoquant leur Bureau ordinaire au Presbytère de St. François du Lac, se sont assemblés, Messrs. Deguise, Girouard, Boucher, Louis Lamotte, Rainbault, Déréchaud, Maguire, Bedard, Boucherville, & Chaboillez, Procureurs en présence desquels Monseigneur le Président a ordonné la lecture du Procès Verbal du Bureau de l'année précédente, laquelle étant faite, il a présenté au Bureau, une Formule d'aggrégation signée par Mr. Létang, Curé de Beaumont, autrefois retiré de la Société, mais ayant payé tous ses arrérages conformément aux Régles, comme il appert, par le compte de Recette de cette année; Item les Formules de Messrs. Thos. Ferruce Des-trois Maisons, Missionnaire à la Rivière Rouge, Thos. Cooke, Missionnaire à Caraquet, David Delille, & Augustin Magloire Blanchet, Vicaires, lesquels tous ont été reconnus pour Membres par le Bureau.—RESOLU:

- 1<sup>o</sup> Que la pension de Mr. *Boucherville* *ptre* pour cette année sera de *£ 70*
- 2<sup>o</sup> Que le Bureau alloue encore pour l'année prochaine, *£ 80* à Mr. *Boucherville* *ptre* qui sera averti de ne pas compter sur pareille somme à l'avenir.
- 3<sup>o</sup> Qu'une pension de *£ 70* soit payée à Mr. *Boucherville* Membre infirme de la Société.

Le Trésorier a fait recette cette année, y compris les arrérages des années précédentes de la somme de - - - - - £ 265 15 0  
laquelle ajoutée à ce qu'il y avoit en caisse, - - - - - £ 520 10 0  
forme un total de - - - - - £ 785 5 0  
La dépense de cette année est de - - - - - £ 203 15 0  
de sorte qu'il reste en caisse la somme de - - - - - £ 581 10 0  
dont le tiers à la disposition du Bureau est de - - - - - £ 193 10 0

- 4<sup>o</sup> Resolu qu'une somme de £ 25 soit donnée à Mr. *Boucherville*
- 5<sup>o</sup> Qu'une somme de £ 50 soit mise à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Québec pour les Missions de Percé & Bonaventure.
- 6<sup>o</sup> Qu'une somme de £ 100 soit mise entre les mains de Monseigneur l'Evêque de Québec, pour être employée en bonnes œuvres.

Fait et passé au Presbytère de St. François, les jour et an que dessus, & ont signé, lecture faite.

(Signé au Plumitif,)

† J. O. Ev. QUEBEC.

Girouard, ptre. Fr. Deguise, ptre. J. B. Boucher, ptre. L. Lamotte, ptre. Jn. Rainbault, ptre. C. D. Déréchaud, ptre. Ant. Bedard, ptre. Thos. Maguire, ptre. Ch. Boucherville, ptre.

CHABOILLEZ, Ptre. Secr.